COMMUNE DE Dardagny

l'allondon

charrie les informations communales

ÉDITION N° 3 — SEPTEMBRE 2024

l'allondon

ÉDITION N° 3 — SEPTEMBRE 2024

Mairie de Dardagny

Route du Mandement 520
1283 Dardagny

022 754 12 30
info@dardagny.ch
www.dardagny.ch

Horaires :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h – 11 h 45
Mercredi matin et les après-midis sur RDV.

Impressum

Journal édité par l'administration communale

Rédaction : Commission Communication
Conception & Graphisme : Candy Factory
Ph. couverture : Commission Communication

Impression : Moléson Impressions
Tirage : 775 exemplaires imprimés
sur papier certifié FSC
avec des encres végétales sans cobalt.

Prochaine parution : 30 décembre 2024

Délai rédactionnel : 18 novembre 2024

Archive des bulletins disponible en PDF sur :
www.dardagny.ch

charrie
les informations
communales

Table des matières

02 Impressum
04 Le mot de Madame le Maire | **Édito**
05 La Gazette de l'Auberge | **Travaux**
06 Antenne 5G au centre du village de La Plaine | **Télécommunication**
07 Communications Mairie | **Brèves**
08 De nouveaux habitats pour seniors | **Aînés**
10 Les Promotions 2024 | **École**
11 Sortie Nature au Plan du Rhône | **Dardagny Durable**
12 Les Contes à Rebours | **Culture**
13 Bienvenue à l'Association Le Verger des Plages | **Environnement**
14 Tennis Club | **Sport**
14 Art&Combat | **Sport**
14 Gym | **Sport**
14 Pilates | **Sport**
15 Annonces | **Activités**
16 Calendrier 2024
16 Renseignements utiles

C'EST LES VENDANGES, ATTENTION SUR LA ROUTE.

Le mot de Madame le Maire

Chères habitantes,
Chers habitants,

Lors de mon dernier message je vous ai un peu menti, les beaux jours ont eu beaucoup de peine à venir et la météo du début d'été a compliqué l'entretien général des espaces verts de notre commune. Malgré cela j'espère que vous avez pu profiter de belles vacances.

En 2021, le conseil municipal a approuvé la motion M2021-10 pour la mise en place d'une politique visant à promouvoir la biodiversité sur la commune en attirant les pollinisateurs, notamment en plantant des haies mellifères et des prairies fleuries ou en créant des buttes, en favorisant les espèces indigènes lors du remplacement des végétaux et en intégrant la biodiversité comme critère de qualité dans la gestion et l'aménagement des espaces publics. La motion demande également de privilégier les modes d'entretien durables notamment en excluant l'usage de pesticides de synthèse et tout matériel jugé dangereux pour l'environnement, de prévenir et d'informer la population des actions menées par la commune et de sensibiliser et inciter la population à en faire de même.

Dès 2022, la voirie a débuté la mise en place de l'entretien différencié, qui consiste à ne plus considérer les espaces verts comme un tout à traiter de manière standardisée, mais comme un ensemble d'espaces ayant chacun leur vocation et leur esthétique et donc leurs moyens d'entretiens correspondants. En résumé, ne pas considérer de la même manière le gazon d'un espace public et un talus en bord de route.

Ainsi, l'entretien différencié est également valable pour le cimetière et le remplacement du gravier, générateur de chaleur, par ce qu'on appelle un gravier gazon qui deviendra la norme. La tonte s'effectue dès que l'hiver sort de sa torpeur vers le mois de mars, puis tous les 15 jours. Cependant, avec les pluies de ce printemps, l'herbe a poussé très rapidement.

Je rappelle que l'entretien des espaces communaux incombe à notre voirie, les citoyens n'ont pas à se substituer à nos cantonniers pour aller désherber nos espaces publics avec des produits phytosanitaires que nous cherchons à tout prix à supprimer.

Merci aux familles d'entretenir les tombes et de laisser nos cantonniers gérer les allées. Ce qui est beau pour certains ne l'est pas pour d'autres, tout est une question de goût et de choix : le conseil municipal et l'administration ont décidé de tendre vers une commune bio par le vote de cette motion.

Je vous souhaite une belle rentrée, déjà un peu lointaine et un très bel automne.

Anne Zoller
Maire

La Gazette de l'Auberge

Après les travaux de démolition à l'intérieur de l'auberge, deux forages ont été réalisés à une profondeur de plus de 200 mètres sous la terrasse, afin d'installer les sondes géothermiques qui alimenteront la future pompe à chaleur. Cette dernière permettra de satisfaire aux besoins en eau chaude et en chauffage du bâtiment et de ses annexes.

Une visite a été organisée le 12 juin 2024 par la Commune afin de faire découvrir aux personnes intéressées l'avancement des travaux ainsi que l'intérieur du bâtiment entièrement vide.

Dans le but de pouvoir commencer la construction du nouveau sous-sol au retour des vacances d'été, les travaux se sont concentrés ce dernier mois sur le renforcement des fondations des murs mitoyens et des façades.

Parallèlement, des transformations sont en cours dans la maisonnette du jardin, qui deviendra une chambre d'hôtes accessible aux personnes à mobilité réduite.

L'ALLONDON N° 3

Antenne 5G au centre du village de La Plaine

Elle est moche, vilaine, laide, affreuse, même monstrueuse, c'est vrai ! Mais dire que la commune n'a rien tenté, c'est totalement faux.

En 2018, SALT souhaite construire une antenne à la salle polyvalente. La commune demande un projet pour visualiser l'impact sur le paysage. En lieu et place d'un projet nous recevons une demande d'autorisation pour installer une antenne à l'entrée du village de Dardagny sur une parcelle privée. La commune préavise négativement la demande d'autorisation et malgré cela, elle entre en force. Nous saisissons le Tribunal Administratif de Première Instance (TAPI) par le biais de l'Étude Siegrist et Lazzarotto à l'automne 2018.

Au printemps 2019, Swisscom souhaite également installer un relais à la salle polyvalente, nous leur faisons part de notre accord sous réserve de nous présenter un plan d'implémentation.

En lieu et place, c'est une demande d'autorisation de construire pour une antenne Swisscom / Sunrise sur la parcelle 544 à La Plaine qui est annoncée à la commune. La commune préavise à nouveau négativement cette demande et transmet le dossier à l'Étude Siegrist et Lazzarotto accompagné de la pétition et des 270 signatures de citoyens de la commune et environs proches.

Début 2020, le Grand Conseil vote un moratoire de trois ans contre l'installation d'antennes 4G+ et 5G, le recours au TAPI est donc suspendu.

Une année plus tard, le moratoire est levé, car la Cour de justice de Genève invalide la loi établissant le moratoire, en stipulant que les cantons ne peuvent empêcher l'installation d'antennes en invoquant le principe de précaution vis-à-vis des rayonnements non-ionisants, car il s'agit d'une compétence fédérale de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV).

À la suite de la levée du moratoire, SALT a retiré son projet d'implémentation d'antenne à Dardagny. Swisscom et Sunrise ont poursuivi leur processus de demande d'autorisation de construire. Aucun opérateur n'a jamais présenté de plan d'implémentation d'antenne à la salle polyvalente.

Nous avons été déboutés par le TAPI, les lois et règlements applicables étant par ailleurs respectés, l'Office des autorisations de construire, nous indique, que l'ensemble des autres instances de préavis consultées s'est également déclaré favorable à ce projet, avec ou sans conditions et que par conséquent leurs services délivrent l'autorisation de construire sollicitée.

Pour l'Étude Siegrist et Lazzarotto, tous les règlements pour installer l'antenne tant au niveau des autorisations de construire que de l'OFEV étant respectés, un recours au Tribunal Fédéral s'avèrerait très difficile à gagner. Par conséquent l'autorisation de construire est entrée en force et les travaux ont eu lieu.

La construction de l'antenne n'est pas soumise à une enquête publique, mais bien à une « simple » autorisation de construire, qui parait dans la FAO une fois l'autorisation délivrée. Pour ce qui est de la fibre optique, elle alimentera les ménages de la commune mais les antennes de téléphonie sont implantées pour les personnes de passage, comme lorsque nous nous rendons à l'étranger. Et comme vous l'aurez constaté, les opérateurs ne se gênent pas pour approcher des propriétaires privés en leur faisant miroiter des offres alléchantes pour la location de leur terrain.

Le Conseil municipal a voté à l'unanimité le 19 juin 2024, la résolution R2024-01 contre l'antenne 5G construite à La Plaine, que vous retrouverez dans sa totalité sur notre site internet et sur les piliers publics de la commune dont l'entrée en matière et la conclusion vous sont exposés ci-dessous :

Constatant les émulations de la population au travers des réseaux sociaux, la commune de Dardagny se doit de réagir par l'intermédiaire de son Conseil municipal. En effet, depuis un certain temps, les habitantes et habitants de la commune de Dardagny réagissent à la construction de la monumentale antenne 5G sise à l'intersection entre la route de Challex ainsi que la route de La Plaine. De fausses informations sont également distillées en anathème. […]

Au titre des motifs exprimés, le Conseil municipal déclare :

1) *désapprouver la construction de cette antenne 5G pour les éléments précités ;*
2) *s'opposer à cette antenne 5G ;*
3) *réassurer sa confiance auprès de l'Exécutif de la commune de Dardagny et l'assurer de son plein soutien dans la gestion de ce dossier ;*
4) *vouloir faire taire les accusations fallacieuses dont la commune et ses représentants sont victimes ;*
5) *inviter Madame le Maire à communiquer à qui de droit la présente résolution.*

En conclusion, pour donner suite à une séance qui s'est déroulée à la mairie avec quelques représentants de La Plaine, nous avons annoncé que nous étions prêts à soutenir une nouvelle démarche juridique si les éléments présentés permettent de rouvrir le dossier. S'il n'est pas possible de contester ce dossier, nous demanderons à Swisscom et Sunrise de faire en sorte de cacher la base de cet ouvrage.

Anne Zoller
Maire

Communications Mairie

DÉCORATIONS DE NOËL

Laissez libre cours à votre imagination et rejoignez l'équipe des conseillers municipaux le samedi 30 novembre 2024 à 10 h 30 à l'école de La Plaine pour décorer le sapin de Noël et le préau de l'école.

Un vin chaud vous sera servi ainsi qu'une raclette pour bien commencer l'hiver à venir.

SÉANCE PUBLIQUE D'INFORMATION SUR LES ÉLECTIONS COMMUNALES DE MARS 2025

Une séance publique de fin de législature ouverte à toute la population aura lieu le mercredi 9 octobre 2024 à 20h au foyer de la salle polyvalente.

Les travaux de la deuxième partie de la législature seront présentés et ce sera également l'occasion de vous parler du mandat de conseiller municipal ainsi que de conseiller administratif.

Nous avons besoin de relève. Vous avez des idées, des envies, des critiques à formuler, vous souhaitez vous investir et participer aux décisions de notre belle commune, alors engagez-vous dans la politique municipale!

Tous ceux qui souhaitent s'engager pour notre belle commune pourront s'inscrire sur les listes le jour même s'ils le désirent. N'oubliez pas votre carte d'identité.

De nouveaux habitats pour seniors dans le Mandement

Les « *boomers* » arrivent ! Ces personnes nées entre 1945 et 1964 vont influencer en profondeur nos politiques de santé dans les années à venir. En effet, les projections sectorielles indiquent que le nombre de personnes de plus de 80 ans va doubler d'ici 2050. Dans le canton de Genève, la planification sanitaire annonce un déficit de près de 550 lits d'EMS d'ici 2030, si le modèle de prise en soins actuel n'est pas revu.

Mais où iront loger ces personnes s'il n'y a plus de place en EMS, sachant que souvent le logement classique n'est plus adéquat ? La baignoire inaccessible, la hauteur des armoires et des plans de travail, les immeubles sans ascenseurs, ou encore les seuils surélevés de l'accès au balcon sont autant d'obstacles qui peuvent faire de la maison un environnement hostile.

Ces complexités architecturales sont, de plus, souvent accompagnées d'un isolement social croissant.

Les structures dites intermédiaires, parfois appelées « appartements protégés », font parties des pistes identifiées pour surmonter ces difficultés.

La Fondation Intercommunale de Satigny, Russin et Dardagny (FISRD) est un acteur incontournable de la politique des seniors dans le Mandement depuis de nombreuses années. Dès 2025, elle étoffera encore sa palette de prestations. Elle proposera aux résidents de la région et du canton des appartements adaptés techniquement selon les normes en vigueur, mais répondant aussi aux besoins individuels de chaque personne.

Avant d'en dire plus sur ces nouveaux appartements, petite rétrospective sur la Fondation et sa mission.

LA FONDATION INTERCOMMUNALE DE SATIGNY, RUSSIN ET DARDAGNY (FISRD)

Créée il y a près de 30 ans sous l'impulsion du conseil administratif de Satigny, et ralliant rapidement les énergies de Russin et Dardagny, sa première mission avait été de construire et mettre à disposition le bâtiment de la Résidence Mandement et d'en assurer l'exploitation dès 1998. Au fil des années le périmètre d'action de la FISRD a évolué et sa mission auprès des seniors et des personnes fragiles s'est renforcée.

LES ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX

La Résidence Mandement Sàrl, regroupe la Résidence et la Villa Mandement. La première accueille 45 résidants en âge AVS. La seconde accompagne 30 personnes fragilisées, n'ayant pas encore l'âge AVS. La Résidence La Plaine Sàrl, accueille quant à elle 92 résidants en âge AVS.

Ces trois établissements sont gérés depuis 2023 par une seule et même direction. Ils cumulent 39 ans d'expériences et génèrent environ 240 emplois.

L'IEPA : SATIGNY – GÉNÉRATION

Avec le rallongement de l'espérance de vie, les structures d'accueil pour séniors doivent se diversifier. Les IEPA sont des structures qui répondent à un cahier des charges précis. Le canton en compte une trentaine, presque tous gérés par imad. Les règles d'attribution, les prestations et les loyers sont réglementés par le canton afin de répondre à une population en légère perte d'autonomie et avec des moyens généralement modestes.

Construit par la FCIS (Fondation Communale Immobilière de Satigny), l'IEPA Satigny Génération a été mis en exploitation en 2019. Les 16 locataires qui y résident bénéficient de prestations diverses : la gestion des téléalarmes, la livraison de repas, un programme d'animation sur mesure, des actions de promotion de la santé, *etc*.

LES CELLIERS

Malgré toutes ces prestations, il tenait à cœur à la FISRD de pouvoir proposer une prestation additionnelle offrant plus de souplesse. Ainsi plus récemment, la Fondation a investi dans la construction de 10 appartements pour seniors, au centre de Satigny, sur le site des Celliers.

Renonçant au label IEPA, la Fondation s'octroie la possibilité d'avoir des appartements répondant aux besoins spécifiques de chaque résidant, par le biais d'un catalogue de prestations à choix. Par exemple les appartements sont équipés pour permettre la téléalarme, mais le choix de l'installer demeurera intégralement celui du locataire.

Parmi les adaptations mises en œuvre, les hauteurs de mobiliers, ou la disposition des salles de bain prennent en compte les normes et recommandations suisses pour les personnes à mobilité réduite. Les armoires hautes de la cuisine ne nécessitent pas d'escabeaux grâce à un ingénieux système de mobilier escamotable. Les accès aux balcons se font de plein pied, afin d'éviter les chutes ou les difficultés causées par les encadrements de portes de balcon. Les salles de bain sont évolutives et permettent de s'adapter dans le temps en fonction des pertes de mobilité.

PROFIL DES APPARTEMENTS :

5 DE 3 PIÈCES

5 DE 4 PIÈCES

SURFACE DE 55 M² ET 90 M²

Appartements conçus pour une sécurité et une mobilité optimale, leur construction a été pensée à chaque étape, pièce par pièce pour s'adapter aux différents scénarios pouvant toucher les futurs locataires. Pour prendre les premiers renseignements, vous pouvez nous contacter par le biais de la Résidence Mandement au 022 753 97 97.

Les Promotions 2024 : une vraie aventure !

Cette année, c'était le tour de la commune de Dardagny d'organiser les promotions : la cérémonie à la salle polyvalente puis le cortège pour accéder au château, avec les cornemuses Lémania, la fête, les jeux et les différents stands dans la cour et les jardins du château.

Mais Dame Nature en a décidé autrement et elle nous a fait transpirer. Première étape, repli total à la salle polyvalente, la météo étant trop incertaine : nous installons des tentes grâce au personnel des voiries de Dardagny et Russin, modifions toute l'organisation.

Vendredi après-midi, nous sommes fin prêts ! Mais les alertes météo s'intensifient, la pression monte, les événements en extérieur sont annulés. OK, nous ne nous laissons pas démotiver, APE, Jeunesse, voirie : tous en route le samedi matin pour permettre une fête des promotions à l'intérieur. Nous ne voulions pas capituler. Comme un seul homme, nous avons œuvré pour adapter ces promotions et permettre aux enfants de nos écoles d'avoir leur fête. Coup de tonnerre (c'est le cas de le dire), à 15 h quand les familles commencent à arriver : il n'est pas raisonnable, selon certaines directives, de maintenir « enfermés » dans la salle polyvalente un si grand nombre de personnes, le pic de la tempête devant avoir lieu entre 18 h et 22 h.

Qu'à cela ne tienne ! Nous avons accueilli les enfants et leurs familles, réalisé la cérémonie dans une ambiance chaleureuse, avec un micro capricieux comme le temps, dégusté les délicieuses pâtisseries de l'APE et quelques grillades préparées par la Jeunesse, en demandant à chacun de se tenir prêt à se mettre en lieu sûr avant le début de l'orage.

La victoire de la Suisse projetée sur grand écran a encore renforcé cette ambiance si particulière, chacun appréciant à sa juste valeur ce moment dérobé !

Émilienne Hutin Zumbach

Sortie Nature au Plan du Rhône : une journée radieuse et instructive

Le samedi 15 juin dernier, un groupe enthousiaste d'une vingtaine de participants s'est réuni pour une sortie nature aux abords du plan du Rhône à La Plaine. Initialement incertain, le temps a rapidement viré au beau, créant des conditions idéales pour l'exploration et l'observation de la faune et de la flore locales.

L'excursion a débuté à 9 h 30 avec le café-croissant habituel. Paré de pinces pour ramasser les déchets, de bottes et de jumelles, le groupe guidé par Vincent Jaggi, responsable du programme milieux naturels et sites protégés à l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature, s'est lancé sur les sentiers bordant le Rhône.

Vincent Jaggi a montré aux communiers la richesse de la biodiversité de l'Allondon et du Plan du Rhône fraîchement aménagé. Il a expliqué le fonctionnement de la nappe phréatique de l'Allondon et de son remplissage par le Rhône, l'intérêt des différents plans d'eau permettant de réintroduire des espèces de tortues indigènes ainsi que des structures rocailleuses permettant aux serpents (principalement les couleuvres vipérines, mais également les vipères) de se cacher. Le mur surplombant le Plan du Rhône sert également à favoriser la nichée des hirondelles migratrices. D'aucuns ont pu remarquer que certains nids étaient utilisés !

En continuant notre chemin le long du fleuve, nous avons été gratifiés de la présence de plusieurs espèces de poissons. Le guide a souligné l'importance de ces poissons pour l'écosystème local. Leur rôle est crucial dans la chaîne alimentaire. Les crapauds sonneurs, avec leur chant mélodieux distinctif, ont enchanté l'atmosphère. Ces petits amphibiens au ventre jaune sont non seulement charmants, mais aussi indicateurs de la qualité de l'eau. On peut entendre leur concert tous les soirs de printemps et d'été.

Le temps radieux a magnifié la beauté naturelle du Plan du Rhône, rendant cette journée inoubliable. Les participants sont repartis avec une nouvelle appréciation de la biodiversité. Cette sortie a non seulement enrichi nos connaissances, mais aussi renforcé notre connexion avec le monde naturel, rappelant l'importance de préserver ces précieux écosystèmes pour les générations futures.

La matinée s'est terminée à Via Darda avec une verrée ainsi que des planchettes apéritives. Nous remercions chaleureusement Vincent Jaggi ainsi que la commission Développement durable pour la tenue annuelle de cet événement qui nous permet d'apprécier davantage les joyaux de notre commune.

Gaëlle Röthlisberger-Couillaud
Julien Guyot

Les Contes à Rebours entament leur 26ème année de cheminement

Cheminer, errer, vagabonder…

Oser les chemins de traverse, se perdre en chemin, et chemin faisant faire son petit bonhomme de chemin. […]

C'est parfois un chemin de croix que de cheminer sans connaitre sa destinée. À mi-chemin parfois, on serait tenté de rentrer dans le droit chemin. Mais il ne faut pas s'arrêter en si bon chemin, car si tous les chemins ne mènent pas à Rome, il y a parfois à la croisée des chemins, un chemin à tracer, son propre chemin des écoliers… Ce qui est sûr c'est que tant que l'on chemine, on est sur le bon chemin…

Alors tu viens ?

— Claire Parma, conteuse

En ce mois de septembre, les Contes à Rebours se remettent en chemin pour préparer 23 soirées de contes au mois de décembre. Une édition 2024 au cru de conteuses, conteurs, musiciens et musiciennes hors pairs. Chaque soir de la semaine et chaque fin d'après-midi les samedis et dimanches du 1er au 23 décembre, une famille ouvrira sa porte pour accueillir une conteuse ou un conteur ainsi que nous, public, toujours en quête d'histoires. En passant d'un lieu à un autre, d'un intérieur à un extérieur, d'un conte à une variation, nous cheminons tout au long de ces soirées et ceci depuis 25 ans déjà.

Nous pourrions penser nous en lasser, avoir tout écouté, tout connaître. Mais à chaque fois, des surprises, des ambiances magiques et des rencontres touchantes nous attendent et nous rappellent que chaque année est belle et différente. Nous nous réjouissons également de la traditionnelle descente au flambeau à la Chapelle de Malval le 23 décembre : une dernière envolée dans le monde des contes suivie d'un petit verre et de délicieux gâteaux pris sous le signe de l'amitié.

Si vous désirez accueillir une conteuse ou un conteur, il n'est pas trop tard. Ecrivez un petit mot à **silvinebeucler@hotmail.com** et nous nous ferons un plaisir de vous contacter.

En attendant de vous envoyer le programme début décembre, nous remercions d'ores et déjà les mairies de Dardagny et Russin pour leur généreux soutien.

L'équipe des Contes à Rebours

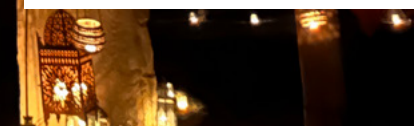

Bienvenue à l'Association Le Verger des Plages

Lors de la construction des immeubles « Les Plages de Dardagny » au Plan du Rhône à La Plaine, la SIPLAC et la Société Privée de Gérance (SPG), ont mis une partie du terrain à disposition des futurs habitants, pour implanter le premier verger participatif.

Sous le coaching de Christian Bavarel et d'une quinzaine de participants, une cinquantaine d'arbres et arbustes fruitiers ont été plantés lors de deux fraîches journées de novembre 2016.

Avec l'appui de la SPG, de l'association Equiterre et de Christian Bavarel, l'association Le Verger des Plages a été fondée en 2017, avec pour objectif de gérer le verger et de favoriser le lien social entre les habitants.

Depuis lors, la taille et l'entretien régulier avec des produits bio ont permis aux pommiers, pêchers, figuiers, cognassiers, noisetiers, pieds de vigne, fruits rouges ou encore plaqueminier (et bien d'autres encore !) de se développer et de produire leurs premiers fruits.

Toujours à la recherche de nouvelles forces et de nouveaux partages, l'association – et par extension le verger – sont ouverts à accueillir de nouveaux membres, qu'ils soient habitants de la commune ou de la région.

Écrivez-nous à **verger.plages@gmail.com** ou contactez-nous au 078 748 27 08 !

Guy Monbaron
Membre du comité
et trésorier de l'association

Tennis Club

Le Tennis Club Dardagny donne l'envie aux jeunes de se dépenser en proposant des animations tennistiques dans le cadre de l'école.

Durant cinq demi-journées, entre les mois de mai et juin 2024, le TC Dardagny a eu le plaisir de recevoir les trois classes de Russin ainsi que les élèves de 7P – 8P du Château sur ses courts. L'idée était de leur offrir une après-midi d'initiation au tennis ainsi qu'un moment de détente dans cette période bien chargée. Les divers jeux, les parcours et les beaux échanges avec ou sans la fameuse « lanceuse » de balles ont été appréciés de tous. À l'issue de cette rencontre, chaque enfant a pu savourer une collation et se désaltérer.

Audrey et Silvine remercient les enfants ainsi que leurs enseignants pour ces très agréables moments passés dans la bonne humeur et le respect. Ces après-midis seront à coup sûr reconduits au printemps 2025 ou peut-être même avant !

Audrey & Silvine

Art&Combat

Le Goshinjutsu-kwai est ravi d'annoncer l'ouverture d'un nouveau cours destiné aux enfants dès 7 ans, combinant acrobatie, arts martiaux, chorégraphie et art dramatique. Ce programme enrichissant vise à développer la condition physique, la coordination, l'équilibre ainsi que des compétences sociales telles que l'écoute, le partage et le courage, tout en explorant les émotions à travers le jeu dramatique. Les participants auront également l'opportunité de se produire sur scène dans des spectacles aux costumes colorés.

Ce cours est dirigé par Ruslan Nagornyuk, fort de plus de vingt ans d'expérience dans l'enseignement sportif et scénique en Ukraine et diplômé de l'Institut de culture physique et de l'Institut de mise en scène théâtrale.

Plus d'infos sur : **www.goshinjutsu-kwai.ch**

Gym

Depuis maintenant 83 ans, notre association sportive assure une cohésion sociale dans nos communes du Mandement, à travers la pratique sportive.

À Dardagny, nous avons quatre groupes qui déploient leur activité à la salle polyvalente. Le mardi matin, nous avons un groupe de gymnastique pour adultes. Le mardi en fin de journée, nous avons deux cours pour les enfants. Le mercredi et le jeudi, de 20 h à 22 h, nos équipes de volley-ball adultes s'entraînent.

Horaires et renseignements :
www.gym-mandement.ch

Pilates

Cours tous niveaux :
Le mardi à 16 h 45 (seniors) et à 18 h
Au château de Dardagny

Informations :
mcelinecoaching@gmail.com
076 391 79 19

Annonces

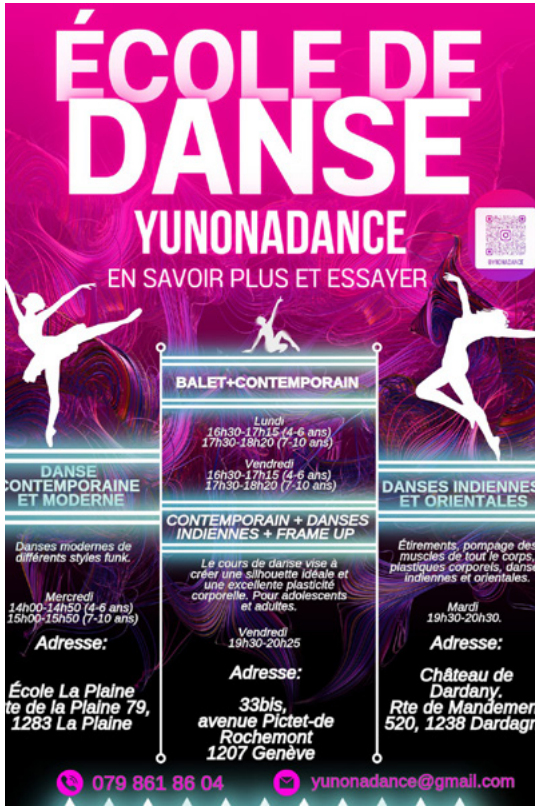

Yunonadance
079 861 86 04
yunonadance@gmail.com

Qi Gong & Taï Chi
077 501 23 61
lartdutaichi@gmail.com

Fitness Dardagny
Alexandra Wütschert: 078 671 16 51
Sandra Darbellay: 079 746 97 06

Vacances scolaires
Vacances d'automne :
du lundi 21 octobre au vendredi 25 octobre 2024
Vacances de fin d'année :
du lundi 23 décembre 2024 au vendredi 3 janvier 2025

The Lok'al à La Plaine
Ouvert le mercredi de 18 h à 21 h
et le vendredi de 19 h à 22 h

Levées des objets encombrants 2024
Mercredis (tôt en matinée) :
9 octobre — 11 décembre

Passage du Bibliobus 2024
Dardagny, cour du château : 14 h – 15 h 30
La Plaine, parking route de La Donzelle : 16 h – 17 h
Mardis 22 octobre – 19 novembre – 17 décembre

Atelier créatif
Un lundi sur deux de 14 h à 16 h
au local de Bois-Gentil à La Plaine
Dates sur www.dardagny.ch/agenda

Dôme Seniors, accompagnement de nos Aînés
Tous les premiers mardis après-midi du mois
de 13 h à 17 h au local de Bois-Gentil à La Plaine

Le déjeuner du mois
Tous les premiers jeudis du mois de 9 h à 10 h 30
au local de Bois-Gentil à La Plaine

Réservez vos dates en 2024
- Dimanche 29 septembre à 17 h :
  Bach et Keith Jarret
  avec la pianiste Viva Sanchez Reinoso Morand
  Salon Musical, chemin de Brive n° 1
  Réservations : 079 792 92 86
- Samedi 5 octobre :
  Concert annuel BBDR, salle polyvalente
- Mardi 9 octobre :
  Séance de fin de législature, salle polyvalente
- Dimanche 10 novembre à 17 h :
  Jazz latino pop blues avec le Quartet pH4
  Philippe Cornaz vibraphone, Philippe Dragonetti
  guitare, Marta Diaz percussions, Pascal Alba basse
  Salon Musical, chemin de Brive n° 1
  Réservations : 079 792 92 86
- Dimanche 17 novembre :
  Concert Mozart, salle des Chevaliers au Château
- Dimanche 24 novembre :
  Marché de Noël, salle polyvalente
- Samedi 30 novembre :
  Atelier couronnes de l'Avent, Bois-Gentil à La Plaine
- Du 1er au 23 décembre :
  Contes à Rebours, circulaire suivra
- Dimanche 15 décembre :
  Ponticello – Concert de guitare
  avec Judicaël Perroy et la classe de la HEM Genève
  Salle des Chevaliers au Château

Calendrier 2024

Retrouvez tous les évènements sur :
www.dardagny.ch
www.facebook.com/dardagny
www.instagram.com/dardagny

Renseignements utiles

État civil du Mandement à Meyrin
Mairie de Meyrin — 022 782 82 82

La Poste — Satigny
Lundi au vendredi : 8 h – 12 h, 15 h – 18 h / samedi : 8 h 30 – 11 h

PharmaciePlus du Mandement — Satigny
022 753 11 07 — Lundi au vendredi : 8 h – 19 h / samedi : 9 h – 18 h

Déchets
Espace de récupération (ESREC) du Nant-de-Châtillon
Chemin de Communaux 40, 1233 Bernex
Info-Service : 022 546 76 00
Horaires novembre à février, ma – ve : 14 h – 17 h, sa : 10 h – 17 h
Dimanches, lundis et jours fériés fermé

Gendarmerie de Blandonnet
022 427 62 10, si non-réponse : 022 427 81 11 — Urgences : 117

Service du feu
Urgences : 118

Python Sécurité
Nuisances ou dérangements : 022 300 44 45 / 24 h sur 24 h

Plage de La Plaine
Info-service : 022 546 76 00

EMS de La Plaine
022 754 96 96

La Crèche l'Ô Vive
Route de Challex 19, 1283 La Plaine — 022 754 11 93

Centre d'action sociale de Meyrin (CAS)
Rue des Vernes 20, 1217 Meyrin — 022 420 65 30
8 h 30 – 12 h, 13 h 30 – 16 h 30 — Fermé le mardi matin

Accueil familial de jour Meyrin-Vernier-Mandement
Chemin Jacques-Philibert de Sauvage 27, 1219 Châtelaine
Lundi – vendredi : 8 h – 12 h, 13 h – 17 h
022 754 93 62 — information@afjmvm.ch — www.afjmvm.ch

Paroisse protestante du Mandement
Secrétariat à Satigny : 022 753 16 30
Lundi : 13 h – 17 h / Jeudi : 8 h 30 – 12 h, 13 h – 17 h
secretariat.mandement@protestant.ch — mandement.epg.ch

Paroisse catholique du Mandement
Route de La Gare 17, 1242 Satigny — 022 753 12 03